

FICHE TECHNIQUE – ENSEIGNANT - « COURSE DES TEXTILES 2024 »

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence regroupe le territoire métropolitain autour de Marseille et d'Aix-en-Provence. Elle compte **92 communes** pour **1,9 million d'habitants**. La Métropole exerce de nombreuses compétences : le développement économique, la mobilité, la voirie et infrastructure, l'aménagement, l'inclusion, l'habitat, le cycle de l'eau, la gestion des déchets, l'environnement, la culture, le sport et les équipements.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Afin de **promouvoir le réemploi et la réutilisation des textiles**, la Métropole développe les bornes de collecte des textiles usagés dans les communes. Elle offre aux habitants la possibilité de donner une seconde vie à leurs vêtements. Elle a contractualisé avec 3 opérateurs qui se partagent le territoire : Provence TLC, Philtex and Recycling et Le Relais.

L'objectif de la Métropole est de sensibiliser et de mobiliser les enfants des écoles primaires et leurs parents à la thématique du réemploi des textiles. Suite au succès de l'opération précédente qui a permis de collecter près de 17 tonnes de Textiles dans 10 écoles accompagnées et 330 élèves sensibilisés, la Métropole vous propose à nouveau pour 2024 ce concours inter-écoles de récupération des Textiles, Linges et Chaussures.

Concrètement, les classes participantes ramèneront à leur école les sacs de vêtements usagés. L'école mettra à disposition un local d'environ 10 – 12 m² pour le stockage des sacs. L'opérateur viendra régulièrement collecter ces sacs durant les 4 semaines de l'opération. Les textiles seront amenés au centre de tri pour être valorisés. La classe « référente » de l'école ramenant la plus grande quantité sera récompensée par une visite d'un centre de tri des emballages. Le calendrier de l'organisation de **la course des textiles** est le suivant :

2023

- Avant le 18 décembre : recrutement des écoles participantes

2024

- Jury de sélection des écoles participantes
- Janvier et février : Intervention des éco-ambassadeurs métropolitains dans les classes pour sensibiliser durant 1 heure les enfants
- **12 au 23 février et du 11 au 22 mars** : organisation de la course des textiles et collecte des sacs dans les écoles - (*hors vacances de février du 24 février au 11 mars*)
- 25 mars au 29 mars : Bilan auprès des écoles participantes et récompense des enfants de la classe lauréate
- Cérémonie avec la classe gagnante : le 29 mars 2024

CHIFFRES CLÉS SUR LA MÉTROPOLE

- **831 bornes** de collecte des textiles sur le Territoire de la Métropole
- **4 295 tonnes collectées** en 2022
- 2.26 kg/habitant/an soit 1 borne pour 2 285 habitants

Objectif 2025 : 2.6 Kg/habitant/an

POURQUOI RECYCLER ?

- **Environnement**

Plus de 2,5 milliards d'articles textiles sont mis sur le marché chaque année. Qu'ils ne finissent pas à la poubelle, qu'ils servent à plusieurs personnes ou que leurs matières soient récupérées pour d'autres utilisations permet de réduire les déchets, de préserver les ressources naturelles et limiter les gaz à effet de serre et les pollutions.

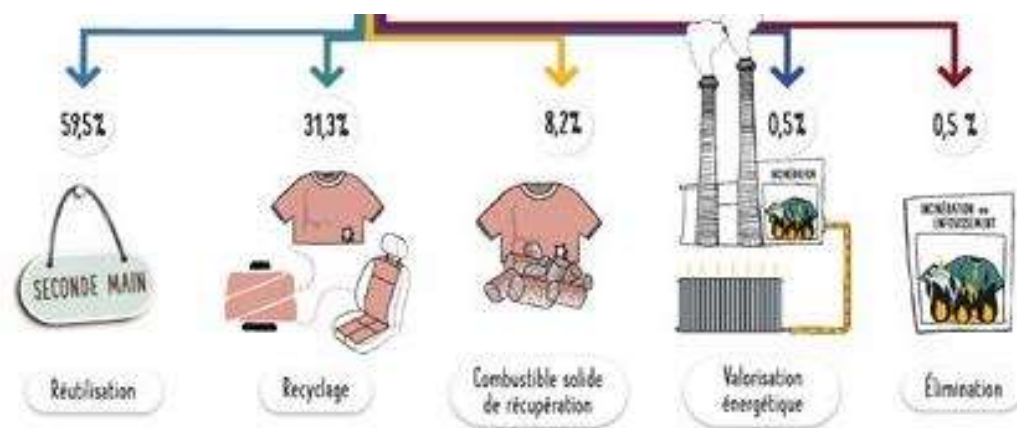
- **Social et solidaire**

La filière a le potentiel de créer de l'activité et du travail, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi, c'est le cas sur les centres de tri des textiles à Vitrolles, à Marseille et à Garons près de Nîmes, qui emploient près de 80 personnes en insertion.

- **Économie**

Réemployer, recycler c'est redonner de la valeur à ce qui, sinon, serait détruit. La filière de récupération et de valorisation des textiles usagés est un secteur en croissance.

DEVENIR DES TEXTILES *(Chiffres nationaux – Source Refashion – Eco organisme des textiles – www.refashion.fr)*



Au niveau national :

59.5 % sont **réutilisés** en seconde main en friperie

31.3 % sont **recyclés**

ORGANISATION

Consignes de tri des textiles

Les bons gestes pour la collecte des vêtements, du linge de maison ou des chaussures :

- Tous les textiles et chaussures doivent être propres et secs. Pas besoin de les repasser.
- Les chaussures doivent être liées par paire pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri.
- Mettre le tout dans un sac (30L maximum pour les dépôts en conteneurs).
- Bien fermer le sac.

Attention :

Des vêtements humides ou sales sont susceptibles de moisir et seront envoyés directement en destruction.

De même, les vêtements tâchés de peintures ou autres produits chimiques ne sont pas recyclables et sont à jeter à la poubelle pour destruction.

(Source Refashion)

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés

MERCI



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés



Que deviennent vos dons ?

Logistique

- Accès à l'école pour l'opérateur chargé de la collecte :

L'école transmettra les **coordonnées d'une personne « contact »** pour ouvrir les portes de l'école au collecteur au moment de la collecte.

- L'opérateur de collecte mettra à disposition un ou plusieurs rolls (conteneur en acier) pour stocker les sacs de vêtements.
- L'école mettra à disposition un **local d'environ 10 – 12 m²** pour le stockage des sacs de vêtements à la fois facilement accessible pour les enfants et l'opérateur de collecte :
 - o plain-pied,
 - o accès rapide de l'extérieur pour le collecteur (distance réduite entre le lieu de stockage et le lieu de stationnement à l'extérieur de l'école)
- **Conditions de stationnement facile** pour l'opérateur : la collecte et le chargement des sacs de vêtements dans le véhicule de collecte peuvent prendre un certain temps. Le véhicule de collecte doit pouvoir stationner sans difficulté et sans gêner la circulation afin d'optimiser le temps de logistique de l'opérateur.



Animation dans la classe

Un éco-ambassadeur sensibilisera les enfants participants à la thématique des textiles lors d'une intervention d'1 heure environ par classe. La date d'intervention sera fixée avec l'enseignant.

CONTACTS À LA MÉTROPOLE

Elodie SAUNIER, Chargée de projets Animations pédagogiques, pour toutes questions relatives aux animations – elodie.saunier@ampmetropole.fr - 04 42 90 66 36

Fabienne DOREL, Chargée de la réduction des déchets, pour toutes questions liées à la logistique, la collecte des textiles et la relation avec les entreprises de collecte
fabienne.dorel@ampmetropole.fr - 04 42 90 66 21